

Ça vaut le détour...



► Église Saint-Valéry, Fontaine-la-Mallet

Lorsque la commune de Fontaine-la-Mallet est détruite par les bombardements de la Seconde Guerre mondiale, l'église ne résiste pas, à l'exception de son clocher campanile, qui finit cependant par être condamné en raison de son état. La reconstruction de l'église de Fontaine-la-Mallet débute dès 1954. Aujourd'hui, son presbytère, son escalier, les murs de sa terrasse et de son enclos sont classés monuments historiques. Forts de leur construction en brique et en silex, ils expriment en effet la singularité du patrimoine du XX^e siècle.

► Mémorial de la Seconde Guerre mondiale, Fontaine-la-Mallet

La commune de Fontaine-la-Mallet demeure considérablement marquée par la Seconde Guerre mondiale. Le 8 septembre 1944, alors que le village est pourtant situé en dehors de la zone à bombarder, il reçoit des projectiles. Quelques jours plus tard, le 10 septembre, a lieu l'opération ASTONIA, nom de code désignant l'assaut final donné sur Le Havre par les forces alliées. Un mémorial a été inauguré en 2000, dont le char Churchill MK VII, offert par le musée des blindés de Bovington, constitue la pièce maîtresse. Un fossé anti-char et une passerelle d'assaut permettent également aux visiteurs de se représenter la réalité du conflit.

► Église Saint-Martin, Octeville-sur-Mer

L'église, dont le clocher est en ardoise, domine le bourg animé de commerces. L'édifice, construit en brique et en silex blanc et noir, a été rénové récemment. À l'intérieur, piliers et arcs brisés sont en pierre. Sur les vitraux du chœur, on remarque notamment la présence de Saint Supplix et de Saint Barthélémy.

INFOS CONSEILS

Autour de Fontaine-la-Mallet

La commune de Fontaine-la-Mallet a été presque intégralement détruite par le second conflit mondial. Elle tire son nom de *fontenes* ou *fontes*, mots latins traduisant "fontaines" ou "sources", et du patronyme des premiers seigneurs présents sur son territoire : les Malet de Graville, qui y vécurent vers 1200-1300. L'orthographe du nom de la commune a néanmoins été modifiée, peut-être pour mieux différencier le fief du patronyme.

RENSEIGNEMENTS

**Office de Tourisme
Le Havre Etretat Normandie**

Le Havre
186, boulevard Clemenceau
76600 Le Havre

Maison du Patrimoine Atelier Perret
181 rue de Paris
76600 Le Havre

Étretat
Place Maurice Guillard
76790 Étretat

**02 32 74 04 04 / contact@lehavre-etretat-tourisme.com
www.lehavre-etretat-tourisme.com**



Cet itinéraire est inscrit au PDESI (Plan Départemental des Espaces, Sites et Itinéraires). Pour obtenir ce label, une analyse du parcours a été coordonnée par le service des Sports du Département de la Seine-Maritime sur les plans sécuritaire, réglementaire mais aussi qualitatif (intérêt environnemental, touristique et sportif)
Intérêt local / **Intérêt départemental**

Seine-Maritime Attractivité

02 35 12 10 10
contact@sma76.fr
seine-maritime-tourisme.com



RANDONNÉE EN SEINE-MARITIME

Réalisation : PIELL pour l'Office de Tourisme Le Havre Etretat Normandie
Avec le concours financier du Département de la Seine-Maritime. Credits photos : © Magali Thuillier / LHET - © Emmanuelle Leroux / LHET - © Jacques Basile

Communauté Urbaine Le Havre Seine Métropole Autour du Havre



RANDONNÉE À PIED

Circuit 23 : Les Bassins des Vallées

Départ : Parking rue du Mougan,
Fontaine-la-Mallet

11,6 km - 3h - 145 m.

Difficulté



23

Circuit : Les Bassins des Vallées

Départ : Parking rue du Mougan, Fontaine-la-Mallet

11,6 km - 3h - 145 m.

Difficulté

AVIS DU RANDONNEUR

Les randonneurs découvriront la commune de Fontaine-la-Mallet et pourront admirer, entre mai et octobre, une exposition en plein air, organisée par l'association Fontaine des Arts. Profitez également d'une halte à Octeville-sur-Mer, en prenant soin de vous arrêter à son marché qui a lieu tous les dimanches.

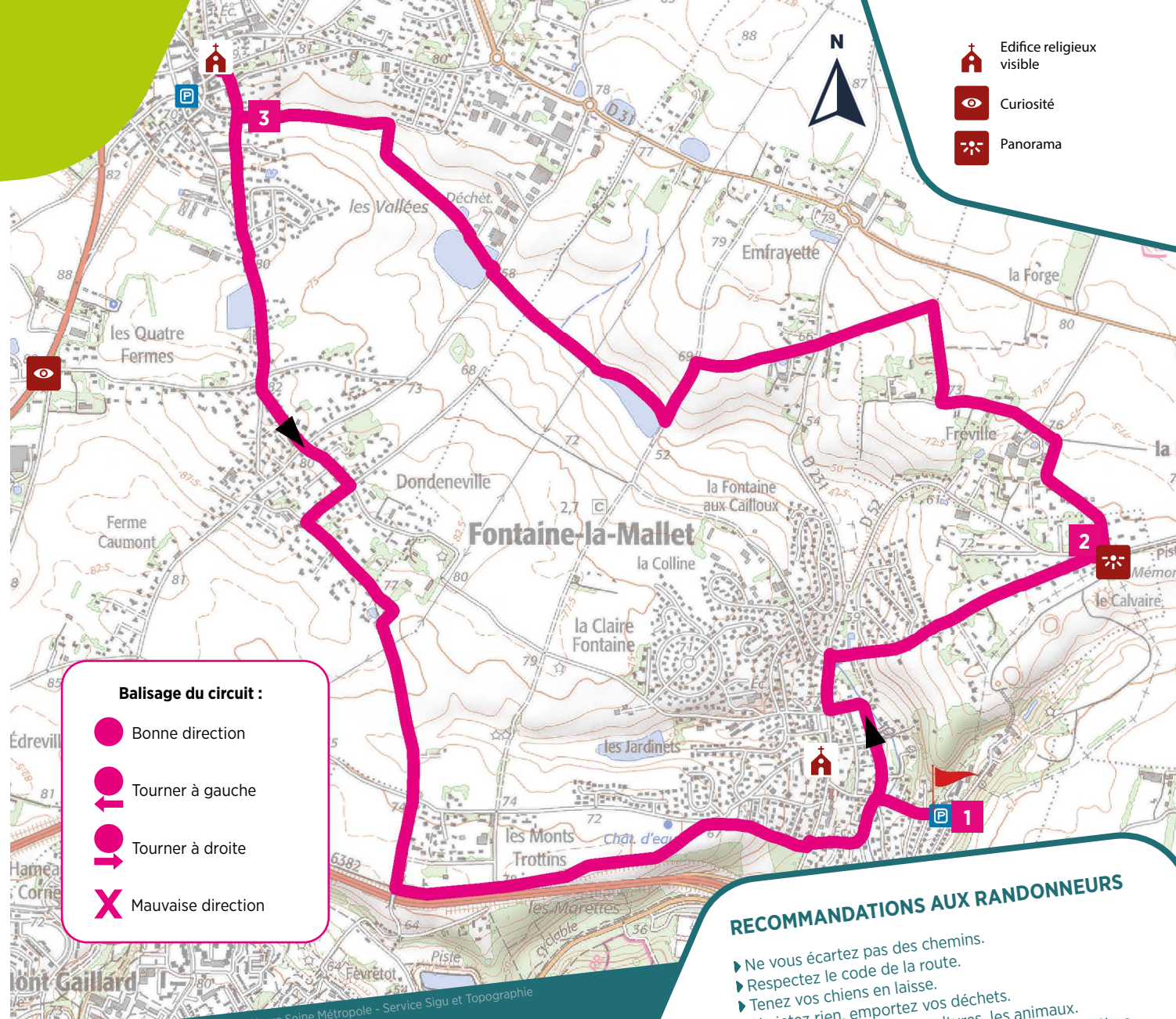
1 Prenez la rue du Mougan, puis, sur votre droite, empruntez la rue des Sources. Vous vous situez alors à proximité de l'église Saint-Valéry. Tournez ensuite à droite en suivant l'avenue Jean-Jaurès. Tournez à nouveau à droite et longez la rue de Fréville. Vous vous situez à proximité du char de la Seconde Guerre mondiale.

2 À gauche, prenez la rue Roger-Stil et continuez sur le chemin des Moissons, avant de prendre l'impasse des Moissons, située sur votre droite. À gauche, empruntez ensuite le chemin de la Forge et poursuivez jusqu'au croisement avec le chemin Rural-11, sur lequel vous tournerez à gauche. Rejoignez ensuite le chemin de Marfauville, situé sur votre gauche, avant de suivre le chemin Rural-34, puis la rue des Vallées. Vous vous situez alors à proximité du manoir d'Octeville et de l'église Saint-Martin.

3 Suivez la rue des Martyrs à gauche, puis tournez à droite sur l'impasse des Jardinets. Tournez ensuite à gauche sur la rue René-Raas et avancez jusqu'au croisement de la route de Dondeneville, sur votre gauche. Tournez à droite sur la rue de la Sainte-Fiacre, puis à gauche sur l'impasse des Chaumières. À droite, suivez le chemin Rural-10, avant de rejoindre le chemin de Fèvetot. Tournez ensuite à gauche sur la rue du Bois, puis suivez la rue Raimond-Lecourt. Empruntez la rue des Marettes, à droite, puis marchez tout droit sur la rue d'Orgeval, qui vous ramènera au point de départ de la randonnée.

Balissage du circuit :

- Bonne direction
- Tourner à gauche
- Tourner à droite
- Mauvaise direction



© Le Havre Seine Métropole - Service Sigu et Topographie
Échelle 1/20 000

Le drapeau sur la carte indique le point de départ. Sur le terrain, à ces endroits, sont implantés des totems où figurent toutes informations relatives à chaque circuit : numéro, couleur, nom, distance, tracé et les curiosités touristiques.

RECOMMANDATIONS AUX RANDONNEURS

- ▶ Ne vous écartez pas des chemins.
- ▶ Respectez le code de la route.
- ▶ Tenez vos chiens en laisse.
- ▶ Ne jetez rien, emportez vos déchets.
- ▶ Respectez la nature, les cultures, les animaux.
- ▶ Respectez le travail des agriculteurs et des forestiers.
- ▶ En période de chasse, soyez vigilants.
- ▶ En forêt, n'allumez jamais de feu.
- ▶ Attention aux croisements avec d'autres randonneurs (piétons, cavaliers, VTT, ...).
- ▶ Ne pénétrez pas dans les propriétés privées.
- ▶ Ne marchez pas au bord, ni au pied des falaises.

